

Conseil Municipal du 14 avril 2023 à 21 heures

Présents : Yves Funel,
Marie Aziari, Jean-François Ballester, Bernard Cessou,
Marie-France Clarac, Mireille Jacob, Luc Ménardo, Patrice Orban,
Marie-Christine Peyroutou, Victor Parzych.

Excusé : Stéphan Bergeon (pouvoir à Marie-Christine Peyroutou)

Secrétaire de séance : Victor Parzych.

Approbation du compte de gestion 2022 :

La trésorerie a émis le compte de gestion 2022 qui est identique au compte administratif.

- ✚ *Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire.*
- ✚ *Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.*
- ✚ *Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.*

- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022.

Vote du compte administratif 2022 :

- Résultat cumulé :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	610 365,18 €	737 345,60 €
Section d'investissement	215 470,24 €	189 549,09 €
Total Cumulé	825 835,52 €	926 894,69 €

- ✚ *Constata, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au reports à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;*
- ✚ *Reconnait la sincérité des restes à réaliser,*
- ✚ *Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.*

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2022.

Affectation du résultat 2022 :

- Report en fonctionnement :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR-1)	0,00 €	0,00 €
002 Résultat de fonctionnement reporté(1)	(si déficit) 0,00 €	101 059,17 €

- Report en Investissement :

	DEPENSES	RECETTES
Reste à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	61 489,48 €	65 421,90 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	29 853,67 €	0 €

- Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation du résultat 2022.

Vote des taxes directes locales 2023 :

Pas d'augmentation en 2023 :

19,41% taxe foncière : produit	153 766,00 €
22,25% taxe foncière non bâtie : produit	4 584,00 €
10,64% taxe d'habitation pour les résidences secondaires : produit	63 861,00 €

- Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taxes directes locales.

Vote du budget primitif 2023 :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES 468 868,48	RECETTES 494 789,73
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	61 489,48	65 421,90
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 29 853,67	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	560 211,63	560 211,63
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES 719 790,17	RECETTES 618 731,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 101 059,17
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	719 790,17	719 790,17
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 280 001,80	1 280 001,80

Personnel :

- + Approbation des lignes directrices de gestion par arrêté.
- + Approbation du plan de formation du personnel.
- + Approbation de l'organigramme.

- Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les 3 approbations.

Questions diverses :

- + *Jean-François Ballester repose la question sur la provenance et la nature de la terre déposée à la carrière.*
- + *Ouverture du snack de la Glacière à partir du 6 mai 2023 et du télésiège à la Moulière.*
- + *Une réunion publique va avoir lieu afin d'informer la population sur la coupe de bois qui va se dérouler sur l'Hubac et la Faourée.*